

IRPP

22 avril 2021
Arielle NOWAK

Public :

Experts-comptables et collaborateurs

Prérequis :

Aucun

Objectif :

- Connaître les obligations déclaratives en matière d'impôt sur le revenu
- Savoir comment déclarer les principaux revenus du chef d'entreprise : rémunération de gérance majoritaire, salaires....
- Savoir déterminer et déclarer les revenus du patrimoine : revenus fonciers, revenus de capitaux mobiliers, plus-values mobilières et immobilières....
- Savoir calculer l'impôt et connaître les principales réductions et crédits d'impôt

Contenu de la formation :

Les généralités

- Obligations déclaratives
- Plusieurs contributions : IRPP, CSG

Calcul du revenu imposable

- T&S et rémunération de gérance majoritaire
- Revenus de capitaux mobiliers
- Revenus fonciers
- Plus-values et moins-values de cession de titres

Calcul du revenu imposable

- Revenus exceptionnels ou différés
- Charges déductibles du revenu global
- Déficits

Calcul de l'impôt sur le revenu

- Prise en compte du quotient familial
- Calcul du montant de l'impôt brut
- Les niches fiscales

La fusion de la DSI et de la déclaration des revenus

Moyens pédagogiques et techniques :

Un support de formation est envoyé par mail avant le jour de la formation.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en visioconférence

Chaque participant recevra au début de la formation un mail de Edusign avec lien lui permettant de signer la feuille d'émargements à distance.

Fiches d'appréciations et quizz, envoyés par mail à l'issue de la formation, à compléter par chaque stagiaire.

Une attestation individuelle de formation est téléchargeable par le stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : visioconférence
- **Durée** : 4h
- **Horaire** : 14h-18h
- **Groupe** : 50 personnes